

ÉLECTION EUROPÉENNE DU 26 MAI 2019

QU'EST CE
QU'ON ATTEND
POUR
PROTÉGER
LE VIVANT ET
LES ANIMAUX ?

#toutcommenceavecvous

eelv.fr





PRÉAMBULE

La planète brûle et l'Europe se meurt. Voilà pourquoi les élections européennes à venir ne seront pas des élections comme les autres. Nous avons le choix entre le sursaut ou la catastrophe, entre la solidarité ou la montée de la haine, entre l'invention d'une nouvelle manière de vivre ensemble ou la continuation des égoïsmes qui nous conduisent vers l'abîme, entre l'écologie ou la barbarie. L'histoire est en marche. Nous sommes convaincu-e-s qu'elle n'appartient pas à des élites dépassées, ridiculement conservatrices et dangereusement obsédées par le pouvoir de l'argent.

La question cardinale est celle de la dégradation du climat, puisqu'elle menace notre survie elle-même. Qu'attendent les dirigeants européens pour prendre à bras le corps le problème le plus urgent de notre temps ? En France la démission du Ministre de l'environnement Nicolas Hulot a résonné comme un coup de tonnerre, et la leçon à en tirer est simple : il n'est plus temps d'attendre ou de prendre des demi-mesures. Pourtant tout se passe comme si de rien n'était. Emmanuel Macron fait des grands discours teintés de vert, mais la politique qu'il conduit ne suit pas. Rien de ce qu'il engage n'est à la hauteur de la crise écologique que nous vivons, alors même que la France pourrait être à la tête des nations qui font de l'écologie une priorité. Entre la voix des lobbies et le choix de l'écologie il faut trancher. On ne peut pas en même temps détruire la planète et la sauver.

Nous sommes donc vigilant-e-s, mobilisé-e-s et déterminé-e-s à tout faire pour qu'en France et en Europe les choses changent. Les marches pour le climat et les mobilisations lycéennes à travers l'Europe et le monde montrent que la prise de conscience progresse. Une nouvelle génération réclame son droit à exister dans un monde vivable. Comment ne pas entendre son appel ? La génération climat qui se met en mouvement est celle qui sauvegardera l'avenir. Notre combat est planétaire. Il ne connaît pas de frontières et nécessite d'agir à tous les échelons, de la plus petite commune jusqu'au niveau international. Chacun-e doit prendre sa part.

Nous, écologistes nous mettons au service des citoyennes et des citoyens qui n'attendent plus des discours mais des actes pour réorienter la marche du monde. Nous, écologistes, nous mettons au service des citoyennes et des citoyens qui n'espèrent plus d'une démocratie représentative moribonde, mais souhaitent faire irruption dans le débat public et la prise de décision dans les choix qui les concernent. C'est un défi incroyable que nous avons à surmonter qui demande de la lucidité, de l'imagination et du courage. Le système, la politique, nos vies : tout doit changer.

Le chantier est immense. Nous n'y arriverons qu'ensemble.

SOMMAIRE

Introduction : La protection du vivant, pilier de l'écologie politique.

1. Pour une Europe de la protection animale.

2. L'action des écologistes au niveau européen.

3. Les propositions écologistes pour la protection animale.

a. Le vivant contre le productivisme : interdire la maltraitance animale pour la consommation et le loisir.

b. « Ré-ensauvager » l'Europe : protéger la faune.

c. Pour une alimentation écologique et éthique : changer le modèle agricole.

Conclusion

INTRODUCTION : LA PROTECTION DU VIVANT, PILIER DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE.

Protéger les animaux ? La majeure partie des Françaises est pour et demande que les maltraitances cessent. Pourtant, peu de choses changent : des pratiques comme la chasse à la glu ou la corrida perdurent et les scandales dans des élevages et des abattoirs font la une de l'actualité. **Nous avons les moyens d'agir,** mais le poids des lobbies et des habitudes l'emporte.

Prendre en compte la condition animale, se sentir responsable du vivant, c'est protéger la vie et élargir les droits du vivant, dont les nôtres. **Car en élargissant le champ de notre morale à l'ensemble du vivant nous faisons preuve de plus d'humanité.** Pour faire mieux, il ne manque que la volonté politique.

La France aussi subit cette 6^e extinction de masse des espèces. Les insectes disparaissent peu à peu, le nombre d'oiseaux diminue drastiquement. Des espèces entières en viennent à s'éteindre. **Il y a urgence à agir.**

Alors qu'est-ce qu'on attend pour protéger les animaux et le vivant ?



Conditions d'élevage
et de vie des animaux
de compagnie.



Conditions de **vie et de
reproduction** des espèces
de la faune sauvage.



Conditions d'élevage, de
transport, d'abattage des
animaux destinés à la production
alimentaire ou industrielle.



Commerce d'espèces
exotiques, qu'elles
soient protégées
ou non ou en voie
de disparition.



Conditions des **tests à
des fins scientifiques
et/ou expérimentales**.



Mutilation ou destruction d'espèces à
des fins **économiques** pour le commerce
de cornes et de défenses ou par le shark
finning (prélèvement d'ailerons de requins).

LA QUESTION DE LA CONDITION ANIMALE ENGLOBE PLUSIEURS RÉALITÉS DIFFÉRENTES



700
MILLIONS
DE POULETS



6 MILLIONS
DE BOVINS
ET DE CAPRINS



2 MILLIONS D'ANIMAUX
DE TOUTES ESPÈCES
(RONGEURS, HERBIVORES, CARNIVORES,
PRIMATES, REPTILES, POISSONS...) SONT
UTILISÉS OU TUÉS DANS LES LABORATOIRES.

85
MILLIONS
DE CANARDS



60
MILLIONS
DE LAPINS



25 MILLIONS
DE PORCS



LES CHIFFRES DE L'ABATTAGE EN FRANCE



47
MILLIONS
DE POULES
PONDEUSES



UNE EUROPE DE LA PROTECTION ANIMALE



La France tergiverse sur la question animale ? **Agissons à l'échelle de l'Union européenne.** C'est dans cet espace que le commerce des animaux prospère et que leurs conditions de vie dégénèrent. C'est à cette échelle que les zones sauvages sont bétonnées et l'habitat de la faune sauvage détruit.

L'Europe dispose d'outils pour inverser la tendance et offrir une meilleure législation. Sous l'effet de sa mobilisation, plusieurs mesures ont été prises, comme la **diminution de la souffrance animale durant les transports dans les élevages** – en particulier ceux des porcs, veaux et poulets, depuis 2008, ou lors de leur abattage, depuis 2009.

Le recours aux **expérimentations scientifiques sur les animaux a été limité** en 2010 – mais en partie seulement.

Ces avancées sont nécessaires, mais **elles sont loin d'être suffisantes.**

Aucun texte global, ambitieux et contraignant n'a été voté depuis 2010 en faveur de la protection du vivant et de l'amélioration des conditions de vie des animaux. La raison en est simple : tant que les écologistes ne seront pas majoritaires, il n'y aura pas de politique écologique d'ampleur.

Alors, qu'est-ce qu'on attend ?

2

L'ACTION DES ÉCOLOGISTES AU NIVEAU EUROPÉEN

La condition animale ? Beaucoup de partis en parlent, peu agissent. Entre les discours et les actes, il y a un gouffre ! Dans les faits, écologistes et associations sont souvent les seuls à considérer que donner des droits au vivant est une avancée qui bénéficie à l'ensemble de la société.

Les eurodéputés écologistes **s'engagent au quotidien** pour une écologie qui protège la planète et le vivant et améliore les conditions de vie des animaux. Leur engagement pour le bien-être et la protection des animaux est dans leur AND politique. C'est la raison pour laquelle leurs victoires au Parlement européen, à la tête de l'intergroupe sur le bien-être et la protection des animaux, se sont traduites en actes :

- **Pêche** : interdiction des méthodes de pêche les plus destructrices, sans respect ni discernement pour la protection des fonds marins et la préservation de la faune aquatique. La pêche en eaux profondes et la pêche électrique ont été interdites sous la pression d'ONG comme Bloom dont les exigences ont été traduites dans le champ politique européen par les écologistes emmenés par Yannick Jadot.
- **Pratiques cruelles** : grâce aux écologistes, chaque année le Parlement vote sur l'interdiction de subvention des élevages de taureaux dédiés à la corrida. Pour le moment, cette interdiction est systématiquement retoquée par la Commission européenne.
- **Tests sur les animaux** : vote d'une résolution

pour demander au niveau mondial l'arrêt des tests pour les cosmétiques sur les animaux.

- **Faune sauvage** : réclamation de la mise en demeure de la France pour non-respect de la directive habitat des ours. Et obtention de l'interdiction des produits dérivés issus du phoque.
- **Transports des animaux** : création d'une commission d'enquête sur le transport des animaux.
- **Lanceurs d'alerte** : protection des lanceurs d'alerte, nombreux dans le domaine de la protection du vivant et des animaux.

Michèle Rivasi, eurodéputée qui siège à l'Intergroupe sur le bien-être et la protection des animaux, interpelle depuis plusieurs années la Commission européenne sur les conditions de vie des animaux, le gavage des canards, les conditions d'élevage des poissons et l'expérimentation animale.

Ces victoires en appellent d'autres. Le chantier est immense.

Lorsque les écologistes participent à une majorité, les succès sont décisifs. C'est ainsi que le conseil régional de Nouvelle Aquitaine s'est engagé à supprimer toute subvention aux structures recourant au broyage des poussins, à la castration à vif des porcelets ou à l'élevage des poules en cage.

Ensemble, faisons de l'Europe l'espace du respect de la vie animale.

Pour en savoir plus :

- La bande dessinée réalisée par les écologistes avec la dessinatrice Marine Spaak : https://issuu.com/europeecologie/docs/livret_bd_condition_animaleissuu
- Les actions des écologistes au Parlement européen : <https://europeecologie.eu/categorie/environnement-et-sante/Bien-etre-animal>

3

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR TOUT CHANGER ?

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peuvent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé », affirmait Margaret Mead. Ce petit groupe, c'est nous : ensemble, sauvons le vivant.

L'Union européenne a souvent devancé la France pour réglementer la protection de l'environnement, celle des animaux domestiques et la préservation des espèces menacées ou en voie d'extinction. Mais les politiques au pouvoir ne croient qu'à un seul modèle économique et agricole : celui tourné vers le profit à court terme.

Ses premières victimes sont pourtant les plus vulnérables, celles qui n'ont pas de voix pour faire valoir leurs droits : les animaux.

C'est pourquoi nous proposons la création d'une **Direction générale de la protection animale** auprès de la Commission européenne. Ce « **ministère européen dédié aux Animaux** » concevra une stratégie à la fois transversale et cohérente et veillera à l'intégration dans les textes législatifs européens de la question de la protection des animaux domestiques et sauvages.

Dotée de pouvoirs d'enquête, cette instance sera en capacité de vérifier leur application. Elle pourra saisir la Cour de justice européenne afin de poursuivre les pays membres qui manquent à leurs obligations.

La protection des animaux implique déjà de faire respecter leurs droits.

Pour répondre à l'urgence biologique, éthique, sanitaire, l'Europe doit prendre des mesures fortes. Nous les porterons, nous les soutiendrons, nous les ferons adopter.



LUTTER CONTRE LE PRODUCTIVISME ET LES INTÉRÊTS FINANCIERS : PROTÉGER LE VIVANT ET METTRE FIN À LA MALTRAITANCE ANIMALE

En Europe, plus de 80 % des animaux sont élevés selon des pratiques intensives. Chaque année, plus d'un milliard d'animaux subissent de longues et pénibles heures de trajet entre leurs lieux de naissance et les lieux d'engraissement, puis vers les lieux d'abattage. Ces pratiques génèrent de grandes souffrances et ont des conséquences environnementales et sociales dramatiques.

La politique agricole commune (PAC) est le second budget de l'Union européenne. Pourtant, elle est trop peu mobilisée en direction de la protection de la vie animale. **Les aides versées doivent être conditionnées au strict respect des critères de bien-être des animaux et des limites de l'industrialisation.** Elles doivent être fléchées vers l'amélioration des conditions d'élevage, de transport et d'abattage. De fait, la transition vers une agriculture raisonnée et locale améliorera durablement les conditions d'élevage et limitera les transports à de faibles distances.

La recherche fondamentale, appliquée, ainsi que les études toxicologiques sont aussi sources de maltraitance animale. Malgré le vote en 2010 de la directive relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques, le nombre d'études et de tests n'a cessé d'augmenter en Allemagne, en Grande Bretagne et en France. En 2016, ces seuls pays ont utilisé 8 millions d'animaux, dont 25 % à des fins de tests réglementaires pour l'évaluation de la sécurité sanitaire et environnementale de divers produits. L'absence de moyens alloués à la recherche de méthodes alternatives ralentit son développement. Si d'autres méthodes existent, elles restent trop peu employées, par méconnaissance ou non-maîtrise des chercheur-es, formaté-es de longue date à l'expérimentation animale.

Enfin, de nombreuses **activités de loisir et de spectacle** aux conséquences douloureuses, sinon cruelles, **impliquent le concours d'animaux.**

Il y a lieu d'y mettre fin.

POUR DONNER PRIORITÉ AU VIVANT SUR LE PRODUCTIVISME, NOUS PROPOSONS DE :

Mobiliser la PAC pour protéger le vivant et garantir de meilleures conditions d'élevage par :

- L'arrêt progressif des subventions aux exploitations ne respectant pas la réglementation en matière de protection des animaux et le gel des autorisations de construction des fermes-usines non conformes aux critères du bien-être animal, au travail paysan, et aux conséquences négatives pour l'environnement.
- L'arrêt du soutien aux élevages destinés à une production non alimentaire, tel que pour la tauromachie.

Encadrer les conditions de transport des animaux vivants, en limitant strictement la durée des transferts à 8 h pour les bovins, les moutons et les chevaux, 4 h pour les volailles. **Interdire le transport des animaux non sevrés** et des femelles ayant dépassé les deux-tiers de leur temps de gestation. **Interdire l'exportation des animaux vivants hors de l'UE** au profit du commerce de la viande.

Interdire l'abattage sans étourdissement ou processus équivalent.

Interdire l'élevage destiné à la production de fourrure et la mise sur le marché communautaire de produits contenant de la fourrure d'origine animale.

POUR UNE EUROPE SANS EXPÉRIMENTATION ANIMALE, NOUS PROPOSONS DE :

Accompagner **la mise en œuvre et la généralisation de méthodes de recherche sans animaux :**

Réviser la directive de 2010 relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques, avec l'obligation de recourir à des alternatives chaque fois qu'elles existent, et des dispositions contraignantes concernant le développement et la promotion de ces méthodes par les pays membres.

Définir explicitement les processus d'évaluation des projets ayant recours aux animaux et les compétences requises par les instances d'évaluation.

Programmer la réduction progressive du nombre d'animaux utilisés.

Réviser la procédure de validation des tests réglementaires alternatifs – actuellement inefficace – et allouer de nouveaux moyens, suffisants et pérennes, à **l'ECVAM** (Laboratoire de Référence dans l'UE pour des alternatives à l'expérimentation animale) pour mener à bien l'ensemble de ses missions (validation des nouveaux tests, diffusion de l'information, élaboration d'une base de données, formations...).

Modifier les critères et les normes retenus par la directive européenne pour une meilleure protection des animaux utilisés à des fins expérimentales :

- conditions d'élevage des animaux
- classement des procédures (degré de sévérité notamment)
- évaluation et prise en compte de la douleur et du stress des animaux, à la lumière des connaissances les plus récentes sur leurs capacités cognitives
- obligation pour les établissements utilisant des animaux à des fins scientifiques de se fournir auprès d'éleveurs et de fournisseurs agréés de l'UE
- importation encadrée avec l'assurance du respect des critères européens lorsque les animaux sont issus de pays-tiers

POUR METTRE FIN AUX PRATIQUES CRUELLES ET À L'ANIMAL-DIVERTISSEMENT, NOUS PROPOSONS DE :

Supprimer la clause suspensive invoquant le respect des « traditions culturelles et des patrimoines régionaux » particuliers. Actuellement, l'Union européenne accorde la possibilité aux Etats membres, s'ils invoquent cette clause, de ne pas tenir compte des textes européens qui protègent les animaux. Notre objectif est de mettre fin, sur l'intégralité du territoire européen, aux pratiques cruelles d'un autre âge, telles que la corrida, les chasses à la glu, à la matole, à courre, ou encore au gavage des oies...

Interdire les delphinariums et l'utilisation d'animaux sauvages dans les cirques. Ces structures ne sont pas en mesure de leur apporter des conditions de vie satisfaisantes. Des programmes d'accompagnement seront mis en place pour aider à la production d'autres formes de spectacles. La tradition circassienne

ne nécessite pas de recourir à des animaux et les directives européennes leurs garantissent un minimum d'espaces vitaux que les cirques français ne respectent pas toujours.

Interdire la vente d'animaux de compagnie en provenance d'élevages. Priorité donnée aux adoptions avec mise en place progressive d'une autorisation de détention pour lutter contre la maltraitance et l'abandon.

« RÉ-ENSAUVAGER » L'EUROPE : PROTÉGER LA FAUNE

À l'échelle européenne, les populations d'animaux vertébrés ont chuté de 58 % entre 1970 et 2012, celles d'insectes de près de 80 %. Pourtant, toutes ces espèces sont nécessaires au maintien de l'équilibre de la planète et de la vie sur terre.

Les causes de cet effondrement sont connues. Elles relèvent de la surexploitation des ressources naturelles, de la déforestation, de l'agriculture intensive, de l'artificialisation des sols, mais aussi de la pollution, du changement climatique et de l'introduction d'espèces invasives.

Une politique européenne ambitieuse de protection de la faune sauvage doit non seulement agir pour restaurer les habitats naturels, mais aussi mieux protéger la faune sur l'ensemble des territoires et être en lien avec les pays-tiers avec lesquels l'Europe commerce. Les pays-membres constituent l'un des principaux marchés alimentés par le trafic d'espèces menacées. La responsabilité européenne pour la protection de la faune est aussi extraterritoriale. Elle oblige au renfort de la lutte contre le commerce illégal d'espèces exotiques et de trophées.

POUR PROTÉGER LA FAUNE SAUVAGE EN EUROPE, NOUS PROPOSONS DE :

Restaurer les habitats naturels de la faune par l'évolution des zones Natura 2000 vers de vastes espaces de « ré-ensauvagement » interconnectés. Des inventaires réguliers de populations seront menés pour mesurer leur évolution et adapter la gestion des espaces. Les politiques de protection de la faune et les politiques agricoles seront mises en cohérence. Une grande partie des animaux vivent hors zones protégées et le maintien des espèces est directement dépendant des modes d'agriculture. Afin de limiter l'impact négatif des activités humaines sur la faune, les espaces agricoles doivent favoriser une agriculture agroécologique.

Protéger la faune sauvage :

- Arrêt des dérogations relatives aux mesures de **protection des grands prédateurs** indispensables pour l'équilibre des écosystèmes.
- Application de **mesures de protection sur la base des projections de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)**. En France métropolitaine, plus de 350 espèces d'animaux sauvages sont considérées comme menacées mais certaines d'entre elles ne bénéficient pas d'un régime de protection.

- **Abandon des élevages de gibier commercialisable** et octroi d'aides à la reconversion des exploitants.
- **Interdiction totale du commerce de l'ivoire et de cornes** issues d'espèces en danger ou en voie d'extinction.

Renforcer les contrôles européens pour lutter contre les trafics :

- Avec la création de brigades de police européenne dédiées et formées à la détection et à l'intervention. L'Europe doit être exemplaire en matière de protection de la faune sur son territoire, mais elle doit aussi la protéger hors de ses frontières. La criminalité et le commerce d'espèces sauvages se classent au 4^e rang des activités illicites les plus lucratives.

POUR UNE ALIMENTATION ÉTHIQUE : CHANGER LE MODÈLE AGRICOLE

Les coûts sanitaires et environnementaux du modèle agricole et de la consommation de viande sont considérables. Au Brésil par exemple, la production de soja OGM destiné à nourrir les élevages de bovins en Europe est la première cause de déforestation de la forêt Amazonienne.

Selon la FAO (*Food and Agriculture Organization of the United Nations*), l'élevage représenterait 14,5 % des émissions mondiales de CO2.

Limiter les effets du réchauffement climatique implique ainsi de réduire notre consommation de viande. Il en va de même pour l'amélioration des conditions d'élevage qui évolueront au rythme des changements de nos habitudes alimentaires.

En Europe, 47 % de la surface est dévolue à l'agriculture, majoritairement intensive. En abandonnant une partie de notre consommation de produits animaux, nous limiterons d'autant l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

POUR UNE ALIMENTATION ÉTHIQUE, NOUS PROPOSONS DE :

Renforcer l'étiquetage des produits. Les conditions d'élevage, d'abattage, de transport des produits alimentaires d'origine animale doivent disposer d'un étiquetage compréhensible.

Mentionner l'impact de la pêche pour les produits à base de poisson sauvage. L'indication systématique de la provenance aidera à lutter contre le pillage des ressources halieutiques des pays où la protection est quasi-inexistante.

Appliquer de manière uniforme les règles de bien-être à l'ensemble des élevages afin de mettre un terme à la distinction entre élevage agricole et élevage piscicole. Aucune mesure spécifique n'encadre aujourd'hui l'élevage du poisson alors que la truite et le saumon sont respectivement les 2^e et 3^e animaux d'élevage en Europe.

Réorienter des fonds de la PAC vers une agriculture paysanne protectrice de l'environnement et du vivant et vers des productions dédiées à l'alimentation durable et la production, aujourd'hui très peu soutenue, de protéines végétales : fruits, légumes, céréales, légumineuses.

Développer l'abattage à la ferme pour lutter contre les dérives de certains abattoirs.

Créer une journée européenne hebdomadaire végétarienne (au minimum) pour diminuer la surconsommation de produits animaux, proposer la découverte d'une alimentation diversifiée et changer les pratiques alimentaires dès le plus jeune âge.

CONCLUSION

Ensemble, nous pouvons faire de l'Europe le continent du respect de la vie animale. Tout est question de volonté.

Les écologistes ont été pionniers dans la protection du bien-être animal en intégrant la condition du vivant au cœur de leur projet. Au Parlement européen, les élu-es écologistes ont fortement œuvré en faveur des animaux d'élevage et de la protection de la faune sauvage. Pourtant, il reste tant à faire pour protéger le vivant et améliorer la condition des animaux que ce n'est qu'ensemble, politiques, associatifs, citoyennes, que nous parviendrons à tout changer.

L'opinion publique est de plus en plus sensible à la cruauté envers les animaux. Elle manifeste une plus grande conscience de l'importance de leur bien-être. **Nul-le ne peut plus douter du fait que les animaux sont doués d'émotions et de capacités cognitives. En un mot, d'une conscience¹.** Il est loin le temps où Descartes dissertait sur l'animal-machine en le comparant à une horloge.

L'apparition en France de « *l'animal welfare washing*² » ne doit pas signer l'émergence d'une énième stratégie marketing des industriels. Ils ne peuvent plus repeindre en vert l'image de leurs produits sans changer leurs pratiques.

C'est ensemble, que nous parviendrons à améliorer la condition des animaux et à protéger le vivant. Tout doit changer.

1. cf. *La conscience des animaux*, Editions Quae – 2018

2. Premier étiquetage spécifique au bien-être animal lancé en France, fin 2018, par une enseigne de la grande distribution. Il présente quatre niveaux relatifs aux poulets : A, B, C et D où D est le niveau « standard » et A le niveau maximal dit « supérieur » de bien-être animal. Il s'appuie sur 230 critères prenant en compte toutes les étapes de la production : naissance, élevage, transport, abattage. A terme, il devrait s'appliquer à d'autres animaux.



Liste des écologistes

menée par *Yannick Jadot*

